



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 21196

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le problème de la baisse du cours des produits laitiers, et particulièrement du prix des poudres de lait. Par conséquent, il demande au ministre des précisions sur les mesures envisagées afin de permettre aux éleveurs de continuer à vivre du produit de leur travail.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur la situation de la filière laitière et les intentions du Gouvernement dans le contexte actuel de baisse des cours des produits laitiers. Face à cette situation, les autorités françaises, dans leurs discussions avec la Commission et les différents partenaires européens, ont constamment demandé un relèvement des différentes aides dont bénéficie le secteur laitier. Aussi plusieurs mesures importantes, adoptées au niveau communautaire ces dernières semaines, sont-elles venues appuyer la tendance à la stabilisation des cours et soutenir le revenu des éleveurs. Lors des discussions qui ont précédé l'adoption de ces mesures par le comité de gestion du lait et des produits laitiers, la délégation française s'est à chaque fois très clairement engagée en faveur d'un renforcement du soutien au secteur dans le contexte actuel. Cet engagement a ainsi permis d'adopter jusqu'à présent les mesures suivantes, dont l'ampleur est significative : relèvement de l'aide à la fabrication de caséine de 14,3 % (de 5,86 à 6,70 euros pour 100 kg de lait écrémé) à compter du 16 mai (décision du comité de gestion du 24 avril) ; hausse des restitutions à l'exportation de poudre de lait écrémé de 17,5 % (de 51 à 60 euros pour 100 kg) à compter du 16 mai (décision du comité de gestion du 15 mai) ; hausse des restitutions à l'exportation de poudre de lait grasse de 10,1 % (de 93 à 102,4 euros pour 100 kg) à compter du 29 mai (décision du comité de gestion du 28 mai). La parité euro-dollar demeurant toujours très défavorable à nos exportations, les autorités françaises continuent actuellement, dans les instances communautaires, à demander une révision à la hausse de ces différentes mesures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21196

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5046

Réponse publiée le : 18 août 2003, page 6459